



Organisé par :



Sous le parrainage de :



Communiqué de presse

Novembre 2022

10^{ème} édition du Concours National de la Création Agroalimentaire BIO : les 10 finalistes sont...

Au-delà de la bio, les consommateurs se tournent de plus en plus vers des produits écologiques, sains, locaux, éthiques et anti-gaspi. Par ailleurs, sur le marché de la bio, nous constatons un développement et une structuration des filières biologiques françaises. Les projets des candidats de cette 10^{ème} édition du concours reflètent parfaitement ces nouvelles tendances. Gers Développement, en partenariat avec le CTCPA et Relais Vert, ont retenu les 10 dossiers pour le jury qui se réunira le 25 novembre au siège d'Ecocert. Les 10 candidats présélectionnés auront droit à un coaching VIP pour la mise en place d'une campagne de financement participatif par la plateforme de crowdfunding Kiss Kiss Bank Bank. Les deux lauréats seront présentés lors de la remise des prix sur le Salon International de l'Agriculture à Paris en février 2023.

Organisé depuis 2012 par Gers Développement et parrainé par l'organisme de certification Ecocert, ce concours unique en son genre soutient et encourage la création et le développement des entreprises innovantes sur un secteur en pleine croissance. Pour cette dixième édition, le concours se donne en plus une nouvelle mission...sensibiliser les jeunes qui seront nos consommateurs de demain, à l'alimentation bio et à ses bienfaits pour l'Homme et la planète. Pour cela, un troisième prix « coup de cœur » sera décerné par des jeunes d'un lycée agricole gersois.

Les 10 nominés pour le jury du 25 novembre 2022 :

BENH – Walid Bennhamouf (Provence-Alpes-Côte d'Azur) – Fabrication de biscuits orientaux sains et bio

COMME DES GRANDS – Marion et Aurélie Zamboni (Auvergne Rhône-Alpes) – Goûters sains, gourmands et écoresponsables - www.mangercommedesgrands.fr

DESHYDERATA – Hélène Butat (Provence-Alpes-Côte d'Azur) – Gamme de produits à base de légumineuses, la cuisson est remplacée par l'association de la germination et de la déshydratation

GRANOLETS – Nicolas Estrade (Occitanie) – Boissons végétales biologiques et fermières 100% naturelles et 100% Gers - www.granolets.fr

HYCA – Chloé et Arnaud Henry (Alsace) – Eau botanique à la fraîcheur végétale et aux notes florales, 100% naturelle, sans sucre et sans alcool - www.hyca.fr

Contact Presse :

Gers Développement – Marine Bruneel

Tél : 07 63 15 93 71

Email : m.bruneel@gersdeveloppement.fr

LA TRUITELLE – François Isambert, Ilias Zinsstag et Laurent Despeyroux (Occitanie) –
Boîtes de conserve de petits poissons premium labellisées AB - www.latruitelle.com

L'ÉTUVERIE – Nicolas Ricaud et Fabien Cadelon (Occitanie) – Transformation d'ail frais bio en ail noir certifié bio - www.letuverie.com

MAMILAFÉ – Maïa Lainé (La Réunion) – Petits pots pour bébé à base de produits bio et locaux - www.mamilafe.com

YACON & CO – Raphaella Nollet et Clément Poyade (Ile-de-France) – Fabrication de sirop de Yacon, une alternative au sucre, riche en fibres et en vitamines - www.yacon.co

VIELLE GRAINE – Aurélien Amir et Kevin Crevant (Auvergne-Rhône-Alpes) – Structuration de la filière sorgho et millet et développement de produits pour assurer leurs débouchés

A l'issue du Jury, deux lauréats, 30 000€ de dotations et une remise des prix exceptionnelle : Pour apporter un soutien concret aux deux meilleurs projets, les partenaires du concours et Gers Développement remettront un chèque de 5000€ au premier lauréat et un chèque de 2500€ au deuxième lauréat. Chacun des lauréats bénéficiera également d'un accompagnement commercial et technologique personnalisé via le réseau de partenaires du concours : référencement test, campagne publicitaire, prestations de conseil technologique, accompagnement en stratégie d'entreprise... Et ce n'est pas tout ! Pour la toute première fois depuis la création du concours, une remise des prix exceptionnelle sera organisée sur le stand du Gers lors du Salon International de l'Agriculture en février 2023. Le Gers, un territoire pilote en matière de production et de transformation de produits biologiques !

Les entreprises lauréates des éditions précédentes : BC BIO, Céréavie, Plurielles, Ballot-Flurin, Le Petit Bio, Dardenne, Kokoji, Quintesens, Mlle Pham, La Ferme du Hitton, La Petite Frawmagerie, Tomm'Pousse, Greendoz, La Marmite de Lanig, Ramen Tes Drêches, Brin de Foli, Les BIO Frères et Handi-Gaspi.

LAURÉATS DE LA 9^E ÉDITION

1^{er} PRIX

Biscuiterie Handi-Gaspi
Les 3 fondatrices de Handi-Gaspi et
Philippe Delran (Bio Linéaires)
Photo : Isabelle Souriment



2^{ème} PRIX

Les BIO Frères
Les fondateurs et Grégoire Cordier (CTCPA)
Photo : Isabelle Souriment



Contact Presse :

Gers Développement – Marine Bruneel
Tél : 07 63 15 93 71
Email : m.bruneel@gersdeveloppement.fr

La Bio en France en 2021 (Source Agence Bio)

- 13,27 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- Les filières agricoles bio ne cessent de se développer en France : en 2021, elles entretiennent et génèrent plus de 200 000 emplois dans les territoires
- 58 413 fermes étaient engagées en bio fin 2021, soit 13,4 % des fermes et 18 % de l'emploi agricole. Ainsi, 2,78 millions d'hectares étaient cultivés en bio soit 10,3 % de la SAU française
- En revanche en 2021, la valeur des achats des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a reculé de 1,3 % vs 2020
- La France présente un secteur bio qui a doublé en 5 ans et figure parmi les premiers producteurs et marchés européens

Dotations

- Un chèque de 5000 € pour le premier lauréat et une prestation de l'agence Com RP d'une valeur de 2500 €
- Un chèque de 2500 € pour le deuxième lauréat
- Un référencement test par Relais Vert
- Des prestations technologiques (essais, mises au point...) et/ou une formation du CTCPA à hauteur de 3000 €
- Une communication nationale dans le Magazine Biolinéaires d'une valeur de 2850€
- Accompagnement au sourcing et abonnement au web-magazine Ingrébio.fr d'une valeur de 1000€
- Un prix coup de cœur pour le troisième lauréat
- Un coaching VIP par Kiss Kiss Bank Bank pour les 10 dossiers présélectionnés

Organisé par :



Avec le soutien de :



Sous le parrainage de :



Suivez les actualités du concours sur le site www.concours-bio.fr ou sur les réseaux sociaux :



Contact Presse :

Gers Développement – Marine Bruneel
Tél : 07 63 15 93 71

Email : m.bruneel@gersdeveloppement.fr